

Présidence

Direction Appui aux Territoires et Data
Objet :
Avis concernant le projet de PLU
Affaire suivie par :
Novello Romain
Tel 03 81 25 25 19
Mail : r.novello@saone-doubs.cci.fr

Monsieur Philippe BOYER
Maire des Hôpitaux-Neufs
1 Place de la Mairie
25370 LES HOPITAUX NEUFS

Besançon, le 29/06/2023

Monsieur le Maire,

Vous trouverez via cette lettre notre retour concernant votre projet de PLU pour votre commune.

Ce projet a fait l'attention d'une lecture minutieuse et ne soulève aucune remarque de la part de nos services.

En effet, de manière pertinente, la réalité démographique et économique locale est bien dépeinte, en tâchant de situer la commune au cœur d'équilibres et dynamiques territoriaux existants, en lien avec la bande frontalière.

Votre PADD se veut raisonné et cohérent avec les défis de demain, proposant d'initier un développement basé sur la sobriété foncière via une densité résidentielle maîtrisée et la volonté de lutter contre l'étalement urbain afin de renforcer la centralité de votre commune.

La préservation de l'agriculture locale est également au cœur de votre projet, dans le but de préserver un marqueur fort de nos territoires, et de ne pas dénaturer nos paysages.

Ensuite, nous soulignons votre détermination à projeter votre village dans « le vivre-ensemble ». Votre ambition d'inscrire de l'habitat inclusif pour personnes âgées ou en situation de handicap est important à noter. En lien avec l'intercommunalité, ce projet s'envisage au sein d'un projet global mêlant services médicaux et paramédicaux, commerces - services et accessibilité universelle. D'ailleurs, cette initiative fait écho à notre rôle d'animateur au sein de l'action « Les entreprises s'engagent ».

Enfin, nous soutenons votre volonté de vous tenir aux côtés des initiatives locales ayant traits au commerce et aux services de proximité, et vous rappelons à cet effet, au cas échéant, de ne pas hésiter à vous rapprocher de nos services pour tout accompagnement.

Votre volonté de favoriser le covoiturage et les mobilités douces se veut également judicieuse, au regard des forts flux pendulaires à l'œuvre sur votre territoire.

En conclusion, compte tenu du fait que votre projet se veut cohérent dans son ensemble et porteur d'un PADD adapté, nous **approuvons ce dernier et émettons un avis favorable.**

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions, Monsieur le Maire, de bien vouloir agréer nos salutations distinguées.

Le Président de la CCI Saône-Doubs,
Jean-Luc QUIVOGNE

